



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H-F)

Filière médico-social | Catégorie B

Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitants). Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).

Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.

La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Au sein de la Direction Petite Enfance et sous l'autorité de la directrice de la crèche, l'agent.e aura pour missions :

Missions

Activités régulières :

Intervenir en remplacement ou en renfort sur des périodes plus ou moins longues au sein des structures Petite Enfance

- Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux.
- Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants.
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.
- Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités pour les enfants.
- Préparation des biberons et entretien de la biberonnerie.
- Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.
- Transmission d'informations orales et écrites.
- Participation à l'élaboration du projet d'établissement.
- Participation aux réunions d'équipes.
- Participation aux réunions pédagogiques (3 par an).
- Participation à l'entretien de la structure

Activités occasionnelles :

- Mise œuvre d'activités d'éveil
- Accueil des parents et des enfants
- Prise en charge des enfants à besoins spécifiques
- Participation à l'accueil et à la formation des stagiaires.
- Participation aux réunions de parents, aux cafés des familles

Profil

Qualités requises :

- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- Discrétion professionnelle
- Développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 4 ans
- Techniques artistiques, manuelles, ludiques
- Principes et règles éducatives
- Règles de base en diététique, règles et consignes de sécurité et d'hygiène

Poste à pourvoir par voie de mutation ou par voie contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

Temps de travail

- 37h30 – 14 RTT
- Horaires pouvant être variables

Contraintes particulières

- Horaires variables (horaires tournants selon les besoins des structures)
- Congés annuels : 4 semaines en Aout et 1 semaine entre Noel et le jour de l'an.
- 1 à 2 RTT sur les journées de fermetures

Lieu : tous les EAJE municipales

Avantages

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agents.e.s. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ N.B.I : (uniquement les titulaires) ;
- ☞ Nombre de congés annuel 25 + 14 ARTT ;
- ☞ participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;
- ☞ remboursement à 75% des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ☞ adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles dès 6 mois d'ancienneté) ou CNAS ;

Candidater

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse :

✉ service.recrutement@ville-bagnolet.fr.